

Vos questions / nos réponses

Crack

Par [Profil supprimé](#) Postée le 23/08/2021 20:27

Bonsoir, C'est plus un témoignage qu'une question, mon fils de 24 ans est sous l'emprise du crack. Devenu schizophrène en fin d'adolescence, sans doute était-il déjà fragile psychologiquement et l'usage de stupéfiants n'a rien arrangé,, comment faire ? Son père et moi, l'avons fait hospitaliser, à plusieurs reprises, on lui a trouvé du travail, une voiture, un logement. Rien n'y fait, il consomme, vide son compte en banque, nous vole, fait du chantage, ne veut pas se faire soigner, pour lui tout est normal, c'est nous ses parents et ses frères qui l'avons rendu comme ça.

Mise en ligne le 24/08/2021

Bonjour,

Nous sommes sensibles à votre sentiment d'impuissance vis-à-vis de votre fils. Il est très douloureux pour des parents de ne pouvoir protéger son enfant du monde extérieur ou de lui-même.

Il est vrai qu'une particularité psychiatrique constitue un facteur de risque pour des conduites addictives. Il s'agit moins d'une fragilité, que d'un besoin de compenser la différence ressentie, ou encore d'apaiser les symptômes produits par le trouble psy.

Nous sommes conscients que vous avez mobilisé tous les outils en votre pouvoir afin de permettre à votre fils de se faire aider. Malheureusement, il ne semble pas motivé par la perspective de se détacher du crack. Et ni vous, ni votre mari, ni personne ne pouvez entreprendre cette démarche à sa place. Cela peut prendre du temps, et paraître long, malgré toute la bienveillance et les ressources matérielles que vous lui donnez. La décision de se faire aider lui revient.

En attendant qu'il se saisisse d'une aide extérieure pour prendre soin de lui, vous pouvez, vous, prendre soin de vous. Même en étant compréhensive par rapport aux mécanismes de l'addiction de votre fils, vous avez le droit de vous préserver de la détresse que cette situation génère, et de la violence qu'il peut manifester à votre rencontre.

Si vous ressentez le besoin d'être soutenue, il existe deux dispositifs qui pourraient vous épauler, et dont nous vous joignons les liens en fin de réponse:

- un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Il s'agit d'un espace spécialisé dans les conduites addictives, et l'accompagnement des personnes en demande, y compris l'entourage. Vous pourrez y trouver une écoute bienveillante et des conseils dans un cadre gratuit et confidentiel. Nous vous proposons deux adresses près de chez vous, vous pouvez les contacter afin de connaître leur délai de rendez-vous.
- Nar Anon, un groupe de parole par et pour l'entourage de personnes consommatrices de drogues, plutôt sous forme de visio-conférences

Vous pouvez solliciter l'un ou les deux dispositifs, et/ou les proposer au reste des membres de votre famille. Par ailleurs, si vous souhaitez rédiger un témoignage sur le site, ou échanger avec d'autres internautes sur les forums, vous pouvez le faire dans les rubriques concernées.

N'hésitez pas à revenir vers notre service en cas de besoin, par le biais de ces Questions/Réponses, du tchat (entre 8h et minuit) ou de notre ligne d'écoute (au 0 800 23 13 13, entre 8h et 2h).

Nous vous souhaitons un bon courage, et de prendre soin de vous.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures

Centre d'addictologie de l'Ain - Association Addictions France 01

114 bis, boulevard de Brou
01000 BOURG EN BRESSE

Tél : 04 74 23 36 61

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h

Accueil du public : Lundi et mardi de 8h15 à 17h30, mercredi et jeudi de 8h15 à 17h et le vendredi de 8h15 à 16h

[**Voir la fiche détaillée**](#)

Centre SALIBA - CSAPA

15, Boulevard de Brou
01000 BOURG EN BRESSE

Tél : 04 74 52 28 66

Site web : www.cpa01.fr

Secrétariat : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Mardi de 14h à 17h

Accueil du public : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Mardi de 14h à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Mardi de 14h à 17h Intervention au PAEJ 12 place Carriat sur Bourg également le vendredi de 9h à 12h

Centre : Délivrance des Traitements de Substitution aux Opiacés le lundi de 9h à 12 - Mardi de 13h30 à 17h - Mercredi de 9h à 12h - Jeudi de 10h à 12h et le Vendredi de 13h30 à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Nar-Anon](#)
- [Il ne veut pas arrêter... Que faire ?](#)

Autres liens :

- [Témoignages Drogues info service](#)
- [Forum pour l'entourage](#)